

Séance publique du 17 octobre 2005

Délibération n° 2005-3003

commission principale : finances et institutions

objet : **SEM Cité internationale - Exercice 2004 - Présentation du rapport des mandataires de la SEM**

service : Direction générale - Mission d'audit et de contrôle de gestion - Contrôle des gestions externes

Le Conseil,

Vu le rapport du 28 septembre 2005, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

La SEM de la Cité internationale de Lyon est chargée de la réalisation d'opérations d'aménagement et de construction sur le site de la Cité internationale.

L'article L 1524-5-14° alinéa du code général des collectivités territoriales dispose que les organes délibérants des collectivités territoriales et de leurs groupements actionnaires se prononcent sur le rapport écrit qui leur est soumis au moins une fois par an par leurs représentants au conseil d'administration ou au conseil de surveillance des sociétés d'économie mixte.

Le document présenté au Conseil comprend le rapport de gestion, les comptes et le rapport général du commissaire aux comptes concernant l'année 2004.

Au titre de cet exercice, les représentants de la Communauté urbaine au sein du conseil d'administration de la société étaient madame Dominique Nachury et messieurs Pierre Laréal, Alain Jeannot, Patrice Béghain et Raymond Terracher.

Pour pouvoir apprécier les résultats de l'année 2004, il paraît utile de les présenter dans un contexte rétrospectif, portant sur quatre exercices :

Rubriques	2001 (en k€)	2002 (en k€)	2003 (en k€)	2004 (en k€)	Tendance 2003-2004
capital social	228,67				-
participation publique	69,33 %				-
<i>dont Communauté urbaine</i>	34 %				-
total des produits	2 114	17 587	27 288	8 944	↘
total des charges	2 066	17 430	27 318	9 051	↘
produits "société"	744	1 114	1 083	847	↘
charges "société"	696	960	1 013	953	↘
résultat d'exploitation	67	236	102	- 107	↘
résultat net	48	156	70	- 103	↘
capacité d'autofinancement	52	170	94	- 77	↘
capitaux propres	266	423	493	389	↘

Dans le cas d'une SEM d'aménagement, les rubriques produits et charges société correspondent au seul fonctionnement de la société. Elles sont extraites des rubriques total des produits et total des charges qui couvrent l'ensemble des activités de la société et, notamment, les opérations d'aménagement.

L'année 2004 présente une baisse globale des indicateurs financiers concernant l'activité de la SEM Cité internationale. Cela s'explique principalement par une baisse du volume des travaux liés à l'opération. Le résultat d'exploitation est en forte baisse et devient négatif. Cela a pour effet induit immédiat pour la SEM de ne plus supporter l'impôt sur les sociétés.

L'état de réalisation de l'opération d'aménagement en mètres carrés construits de surface hors œuvre nette (SHON) est estimé à 122 066 mètres carrés sur les 187 340 commercialisés au 31 décembre 2004.

A l'aval, il faut noter que les aménagements prévus au programme des équipements publics (PEP) ont été réalisés : inauguration en avril 2004 du jardin de la Cité, voies d'accès et parvis du parking P0, etc. De nouveaux équipements (nouvelle entrée Interpol, contrôle d'accès et vidéo-surveillance, etc.) ont été inscrits au PEP par voie d'avenant en juillet 2004.

A l'amont, poursuite des travaux d'aménagement définitifs en liaison avec l'avancée du chantier de l'extension du palais des congrès et de la salle 3000, signature de promesses de bail pour de nouveaux bureaux et pour la réalisation d'un hôtel, etc. ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission finances et institutions ;

DELIBERE

Prend acte du rapport établi sur l'activité de la SEM de la Cité internationale au titre de l'exercice 2004.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,